

COMMUNE DE HOLTZHEIM

DÉCISION N° VIREMENT DE CREDIT 1

Portant virement de crédits dans le cadre de la fongibilité des crédits prévue par l'instruction budgétaire et comptable M57

Le Maire de la commune de HOLTZHEIM

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5217-10-6 applicable à la nomenclature M57 ;

Vu la délibération n°2026/04/28-3 du Conseil municipal en date du 28 avril 2026, autorisant le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite fixée à 7.5 % des dépenses réelles de chaque section, et à signer tout document s'y rapportant ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2026 ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits d'investissement afin de permettre la réalisation des opérations prévues au budget ;

DÉCIDE

Article 1 – Virement de crédits

Il est procédé au virement de crédits suivant en section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Mouvement
23	Immobilisations en cours	- 12 320,00 €
21	Immobilisations corporelles	+ 12 320,00 €

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 067-216702126-20260604-DM1_COM-BF



Article 2 – Équilibre budgétaire

Ce virement de crédits est réalisé dans le respect des règles de fongibilité prévues par la nomenclature M57 et n'affecte pas l'équilibre général du budget.

Article 3 – Information de l'assemblée délibérante

Conformément aux dispositions applicables, la présente décision sera communiquée au Conseil municipal lors de sa plus prochaine séance.

Article 4 – Exécution

La Directrice général des services et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Holtzheim, le 3 juin 2026

Le Maire,

Vincent SCHALCK

Commune de Holtzheim
Mairie
10, rue de la République
67130 Holtzheim
Tél : 03 87 21 67 02
Fax : 03 87 21 67 03
www.holtzheim.fr

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 067-216702126-20260604-DM1_COM-BF